

Décembre 2017 | Janvier | Février 2018

Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

Numéro
16



p.10

DOSSIER SPÉCIAL : patrimoine et cœur de ville

Pôle Nord

JOYEUX
NOËL

STALACTITES



p.15

Extension des écoles
des Hauts de Saint-Gilles

p.18

Les manifestations festives
de fin d'année



Nouvelle procédure pour les demandes de cartes grises et permis de conduire

Dans le cadre de la «simplification» des démarches administratives, toutes les opérations sur les certificats d'immatriculation (cartes grises) et les permis de conduire sont maintenant dématérialisées.

Depuis le 13 octobre, les demandes de certificats d'immatriculation se font directement en ligne sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>.

Les demandes de permis de conduire (en cas de perte, de vol ou de modification) se font directement en ligne sur le site : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>.

Désormais, plus aucun dossier de demande de permis de conduire ou de carte grise n'est accepté en préfecture ou en Mairie.

Navette de La Salvetat Saint-Gilles

La navette propose des trajets intra La Salvetat Saint-Gilles. La carte de transport est **obligatoire** mais **gratuite**.

Où se la procurer ?

La carte est à retirer au service scolaire / restauration de la Mairie :
Place du 19 Mars 1962
31830 La Salvetat Saint-Gilles.

Comment se la procurer ?

Vous devez fournir obligatoirement :

- un original de justificatif de domicile de moins de 3 mois
- une photo d'identité
- une pièce d'identité

Comment l'utiliser ?

La carte est à présenter au conducteur de la navette à chaque passage.

Horaires de la navette

Du lundi au vendredi (hors jours fériés)
De 6h30 à 19h. (Retrouvez les horaires exacts sur le site de la mairie).

Pour plus d'informations

Mairie de La Salvetat Saint-Gilles
31880 La Salvetat Saint-Gilles
Tel : 05 62 13 24 00
Mail : mairie@lasalvetat31.com
Site internet : www.lasalvetat31.fr



Appel à la solidarité

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune recherche actuellement un réfrigérateur pour l'aide d'accueil d'urgence. Si vous disposez d'un frigo dont vous souhaitez vous débarrasser, contactez le CCAS, votre geste contribuera peut être à aider des personnes en difficulté.

Nouvelles Activites

FRATELLI PIZZA

6 Avenue Frédéric Chopin
31880 La Salvetat Saint-Gilles
05 67 33 62 26
www.fratellipizza.fr

INSTITUT COUP D'ECLAT

9 Avenue des Hospitaliers
31880 La Salvetat Saint-Gilles
05 61 86 68 74
www.institutcoupdeclat.fr

La parole aux Salvetains

Vous pouvez venir en mairie pour toute question ou nous envoyer vos réflexions à l'adresse suivante : parolesalvetains@lasalvetat31.com
 Vos articles seront publiés dans ce magazine.



Directeur de publication : M. François ARDERIU. Comité de rédaction : Nathalie JOCKIN-KIERASINSKI, Marine FAUCHER et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Thierry BERGOUIGNIOU, Pierre MARTY, Alain LUMEAU, Karel SCHWARZER, Françoise PETIT, Emmanuelle BARRES. Crédits photos : Mairie de la Salvetat Saint-Gilles, www.fotolia.com
Création/Impression: Imprimé sur papier recyclé - Microsophia

VIE MUNICIPALE

- 4 Compte rendu du Conseil Municipal
- 6 Retour sur les actions du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
- 7 Une belle carrière
- 7 Des permis citoyens pour distribuer le magazine municipal
- 7 Agents SSIAP

TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 8 Travaux réalisés
- 8 Travaux en cours
- 9 Travaux à venir
- 10 DOSSIER SPECIAL : Patrimoine et coeur de ville

VIE LOCALE / CADRE DE VIE

- 15 Rénovation et extension du groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles
- 16 Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s RAM : changement d'horaires
- 16 Bienvenue aux nouveaux citoyens de la commune
- 16 La Salvetat en Scène : le burlesque au rendez-vous avec les « Glandeurs Nature »
- 17 Forum des associations : toujours un franc succès
- 17 Nouveaux Salvetains 2017

SORTIR & BOUGER

- 18 Repas des Aînés
- 18 A vos agendas !
- 18 4^e Marché de Noël
- 18 Journée du Noël des Enfants
- 19 Centre d'Animation Jeunesse (CAJ)
- 20 les Chats'mis
- 20 Bien Vivre à La Salvetat
- 20 Encore une belle édition de l'Orktober Fest !
- 21 A.N.A.C.R. : « La vie sera belle »
- 22 Semaine des droits de l'enfant
- 22 Culture Occitane à la Salvetat Saint-Gilles
- 22 1001 MOTARD(E)S
- 24 Souvenir français
- 24 Les danseuses de Terpsi Danse au Canada !
- 24 Entraide Partage et Travail à l'écoute des salvetains !
- 25 Traits et couleurs
- 25 Club VTT Salvetaïn
- 25 La voie du yoga

TRIBUNE LIBRE

- 26 Expression Libre

AGENDA

- 28 Agenda

Chers concitoyens,

En cette fin d'année 2017 qui approche, nous avons le plaisir de voir se concrétiser de nombreux projets. Ainsi, les livraisons et les mises en service vont laisser la place aux inaugurations officielles des nouveaux équipements publics, tels que l'extension du bâtiment scolaire des « Hauts de Saint-Gilles », la maison associative « Anne-Claude Godeau » ou les vestiaires, tribunes et club-house du stade municipal « Jean Giraldou ».

L'équipe municipale est d'autant plus fière qu'elle a pu mener à bien cette forte politique d'investissements (plus de 3 millions d'euros), dans un contexte national difficile du point de vue financier et sans augmenter ni le niveau d'endettement, ni les taux d'imposition, ni la tarification des services, tels que la restauration scolaire, les centres de loisirs ou le portage des repas.

Il nous semble toujours utile de rappeler que lors du quinquennat Hollande, le gouvernement a effectué des baisses drastiques des dotations de l'Etat, infligeant aux collectivités territoriales des budgets amputés en termes de recettes. Depuis le début de notre mandat municipal en 2014, le reversement de l'Etat a diminué de plus de 300 000 € pour notre commune, ce qui représente, en cumulé, près de 800 000 € non perçus depuis notre prise de fonction.

Mais, alors que cette politique de rigueur et de destruction des services publics, au détriment des populations, devait voir son terme arriver, le nouveau quinquennat Macron n'hésite pas à organiser, pour les communes, un nouveau sacrifice sur l'autel de l'austérité.

13 milliards d'économies supplémentaires, diminution drastique du nombre d'emplois aidés, 70 000 suppressions de postes dans la fonction publique territoriale, exonération de 80 % des contribuables de la taxe d'habitation, nouvelle réforme sur les rythmes scolaires, gel des dépenses de fonctionnement... les annonces en rafale du Président de la République impacteront directement les communes, et sèment le trouble et la colère chez bon nombre de maires de France.

Les élus communaux devront donc réaliser **13 milliards d'économies**, et non plus 10, comme annoncé pendant la campagne présidentielle, quand, dans le même temps, l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) sera réformé au bénéfice des plus aisés.

Puis le gouvernement annonce une **réduction considérable du nombre d'emplois aidés**, pourtant indispensables aux collectivités, en période de disette budgétaire, pour avoir les moyens d'assurer le service public sans alourdir les charges de personnel.

Ajoutons à cela **70 000 suppressions de postes d'agents** territoriaux : c'est tout le travail de lutte contre les inégalités que l'on sabote, en dégradant la solidarité, la proximité et le vivre ensemble et en affaiblissant nos politiques sociales, éducatives, culturelles, sportives.

Quant à l'**exonération de 80 % des contribuables de la taxe d'habitation**, bien des élus, échaudés par l'expérience de la réforme de la taxe professionnelle, ne croient pas que cette quasi-disparition de la taxe serait bien, à terme, compensée « à l'euro près » par l'Etat. Par contre, rien n'est prévu pour réformer l'impôt le plus injuste que représente la TVA.

Sur la question des **nouveaux rythmes scolaires**, imposés lors du quinquennat précédent, leur remise en cause pose à nouveau des problèmes de cohérence territoriale et éducative, sans oublier les difficultés de financement et d'organisation. Ce retour en arrière devient véritablement insupportable. Qu'est donc devenu « l'intérêt de l'enfant » qui rendait indiscutable la réforme précédente ?

Enfin, le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, adopté fin septembre, fixe des règles drastiques en termes d'économies sur le budget de fonctionnement des collectivités. Ce texte prévoit l'obligation de **limiter la hausse de ces dépenses à 1,2 % par an, inflation comprise**, sous peine d'un éventuel malus sur la Dotation Globale de Fonctionnement. En d'autres termes, le gouvernement nous contraint mécaniquement à une obligation de diminuer les dépenses et n'hésite pas à remettre en cause l'autonomie financière des collectivités. Pour illustrer la conséquence directe de cette mesure, une commune ne pourra plus créer de nouveaux services, même s'ils répondent aux attentes des habitants. Ainsi, la navette permettant de se déplacer dans La Salvetat Saint-Gilles n'aurait pas pu voir le jour car elle augmente effectivement les dépenses de fonctionnement.

Il est urgent que le gouvernement cesse de manœuvrer contre les communes, premier échelon démocratique, et contre les services publics, au détriment de la qualité de vie de tous les habitants. Il ne nous reste plus qu'à espérer que la plupart de ces projets soient amendés lors de leur examen par les différentes instances. Cela est, dans tous les cas, notre vœu le plus cher pour les années à venir.

En cette fin d'année 2017, l'ensemble du conseil municipal vous souhaite, à toutes et à tous, de passer de très agréables fêtes de fin d'année et vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2018 !

Votre Maire
François ARDERIU





Compte rendu du Conseil Municipal

L'intégralité des échanges du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet www.lasalvetat31.fr

6 Juillet 2017

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

20-2017 du 4 avril :

Élaboration du Plan Communal de Sauvegarde et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - Cabinet conseil LEXIS
Montant de la prestation :

	Montant HT	Montant TTC
Phase 1 : conduite de projet	600,00 €	720,00 €
Phase 2 : Collecte de l'information- diagnostic des risques	1 800,00 €	2 160 €
Phase 3 : Alerte et information des populations	600,00 €	720,00 €
Phase 4 : Recensement des moyens	1 200,00 €	1 440,00 €
Phase 5 : Organisation communale (gestion de crise)	1 200,00 €	1 440,00 €
Phase 6 : Les outils opérationnels et DICRIM	3 000,00 €	3 600,00 €
Phase 7 : Le maintien opérationnel du dispositif	1 200,00 €	1 440,00 €
TOTAL	9 600,00 €	11 520,00 €

La durée de la mission est de 12 à 13 semaines.

24-2017 du 10 mai :

Fourniture et acheminement en gaz naturel – marché 2017 F 008 – GAZ DE BORDEAUX. Les estimations sont les suivantes :

	Montant HT	Taux et montant TVA	Montant TTC
Montant annuel de consommation	31 871,04 €	20 % 6 374,21 €	38 245,25 €
Abonnement fixe par an	7 560,86 €	5,5 % 415,85 €	7 976,71 €
Taxes et contributions : CTA par an	404,07 €	5,5 % 22,22 €	426,29 €
Taxes et contributions : TICGN par an	6 914,88 €	20 % 1 382,98 €	8 297,86 €
TOTAL ANNUEL	46 750,85 €	8 195,26 €	54 946,11 €

Le marché est conclu pour une durée de 36 mois.

25-2017 du 16 mai :

Conception, mise en page et impression du journal municipal – Marché 2017 PS 005 – MICROSOPHIA. L'accord cadre avec minimum et maximum donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini comme suit :

Période	Minimum	Maximum
1	11 000,00 €	21 000,00 €
2	18 000,00 €	36 000,00 €
3	18 000,00 €	36 000,00 €
4	18 000,00 €	36 000,00 €
TOTAL HT	65 000,00 €	129 000,00 €
TOTAL TTC	68 575,00 €	136 095,00 €

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutés des prix unitaires fixes dans le bordereau des prix unitaires comme suit :

Magazine	Unité	Pour 20 pages	Pour 24 pages	Pour 28 pages
		Prix HT	Prix HT	Prix HT
Conception et en mise en page	Par numéro	1 300,00 €	1 488,00 €	1 680,00 €
Impression	Par numéro	1 427,80 €	1 593,90 €	1 892,00 €
Réalisation du flapbook	Par numéro	60,00 €	72,00 €	84,00 €
TOTAL HT		2 787,80 €	3 153,90 €	3 656,00 €
TOTAL TTC		2 941,13 €	3 327,36 €	3 857,08 €

Le marché est conclu pour une période initiale de 8 mois et 2 semaines : à compter du 18/04/2017 jusqu'au 31/12/2017. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat est de 44 mois et 2 semaines.

27-2017 du 18 mai :

Acquisition de deux véhicules 100 % électriques – Marché 2017 F 008 - RENAULT RETAIL GROUP. Les montants correspondants aux factures s'élevaient comme suit :

Lot(s)	Désignation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Lot 1	Citadine (véhicule et équipements)	11 564,26 €	3 511,50 €	15 075,76 €
	Location mensuelle de la batterie	102,73 €	20,55 €	123,28 €
	Installation prise	746,40 €	149,28 €	895,68 €
Lot 2	Utilitaire léger (véhicule et équipements)	13 722,63 €	3 936,37 €	17 659,00 €
	Location mensuelle de la batterie	77,18 €	15,44 €	92,62 €
	Installation prise	1 200,84 €	240,17 €	1 441,01 €

Le montant total du marché s'élevait à : 33 710,89 € HT soit 40 453,07 € TTC

- **Lot 1** : 16 008,94 € HT soit 19 210,73 € TTC (dont la location de la batterie sur 36 mois)
- **Lot 2** : 17 701,95 € HT soit 21 242,34 € TTC (dont la location de la batterie sur 36 mois)

Le marché est conclu pour une période de 12 semaines (délai de fourniture des véhicules et installation des bornes de recharge). La durée de location des batteries est de 36 mois.

2. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « PERMIS CITOYEN »

Mr le Maire propose au conseil municipal d'approuver la convention de partenariat avec la Mission Locale de la Haute-Garonne dans le cadre du dispositif « Permis citoyen » et de l'autoriser à la signer.

Voté à l'unanimité.



3. RAPPORT A LA CHAMBRE REGIONALE

La chambre régionale des comptes d'Occitanie a transmis le 25 novembre 2015 un rapport d'observations définitives portant sur la gestion de la commune de La Salvétat Saint Gilles. Suite à ces observations, l'exécutif de la collectivité territoriale doit présenter avant le 31 août 2017 les actions qu'il a entreprises dans un nouveau rapport. Ce rapport est communiqué à la chambre régionale des comptes qui fait une synthèse des rapports qui lui sont communiqués.

Mr le Maire propose au conseil municipal d'approuver le rapport à transmettre à la chambre régionale des comptes.

POUR : 20, CONTRE : 7 (Mmes FALIÈRES, MEYER, BARRES et Mrs DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, CESSÉS)

4. INDEMNITÉ DES ÉLUS - MODIFICATION

Le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 modifie le décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique. Il modifie l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, lequel sert de référence au calcul de l'indemnité de fonction des élus.

Les indemnités de fonction des élus doivent être calculées à l'indice brut 1022 / majoré 826 dès le 1er janvier 2017 et recalculées à l'indice brut 1027 / majoré 830 dès le 1er janvier 2018.

Les indemnités de fonction des élus locaux ne constituent, ni un salaire, ni un traitement, ni une rémunération et visent simplement à compenser les frais qu'ils engagent au service de leurs administrés. C'est une contrepartie forfaitaire qu'ils supportent du fait de la réduction de l'ensemble de leurs activités, professionnelles ou non, qui est la conséquence de leur activité publique.

Ces indemnités constituent une dépense obligatoire qui doit apparaître à ce titre, chaque année, au budget de la commune.

Les délibérations du conseil municipal de La Salvétat St Gilles concernant les indemnités de fonctions des élus faisant référence à l'indice terminal 1015, il est nécessaire de reprendre une nouvelle délibération ayant pour seul référence l'indice terminal de la fonction publique. Mr le Maire propose au conseil municipal de prendre acte de cette modification indiciaire :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'INDEMNITÉ DE FONCTION DU MAIRE

Valeur au 1 ^{er} janvier 2017	
Maire	50 %
1 ^{er} Adjoint	20 %
2 ^{ème} Adjoint	18 %
3 ^{ème} Adjoint	18 %
4 ^{ème} Adjoint	18 %
5 ^{ème} Adjoint	18 %
6 ^{ème} Adjoint	18 %
1 ^{ère} conseiller municipal délégué	4 %
2 ^{ème} conseiller municipal délégué	4 %
3 ^{ème} conseiller municipal délégué	4 %
4 ^{ème} conseiller municipal délégué	4 %

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017 et suivants.

POUR : 23, CONTRE : 4 (Mmes FALIÈRES, BARRES et Mrs CHAGNIOT, CESSÉS)

5. MODIFICATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE POUR LE MARCHÉ PLEIN VENT

Mr le Maire propose de modifier les tarifs des droits de place pour le marché de plein vent. Pour rappel, les tarifs au 1er mars 2016 étaient :

0,70 € le ml pour les catégories définies (abonnés, habituels, saisonniers, occasionnels, volants)

Electricité 1 (balance) : 1,00 € (hors ML)

Electricité 2 (véhicule réfrigéré+balance) : 2,00 € (hors ML)

Il est proposé de les modifier comme suit :

- pour les catégories définies
 - abonnés, habituels, saisonniers : 0,60 € le ml
 - occasionnels, volants : 0,90 € le ml
- Électricité 1 (balance) : 0,75 € (hors ml)
- Électricité (véhicule réfrigéré et balance) : 1,50 € (hors ml)

Tarifs applicables au 1er octobre 2017.

Voté à l'unanimité.

6. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION PONDYCHESI

L'association PondychESI a pour objet de regrouper des étudiantes en soins infirmiers qui ont pour projet de réaliser un stage humanitaire lors de leur dernière année de formation, en Inde, à Pondyichéry. Elles participeront à différentes manifestations pour promouvoir leur projet.

Elles seront affectées à la clinique Nallam et à l'hôpital St Josph Cluny.

Mr le Maire propose d'approuver l'attribution à l'association une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 €.

Voté à l'unanimité.

7. SDEHG : EFFACEMENT DES RÉSEAUX AVENUE DU CHATEAU D'EAU ET IMPASSE DU JASMIN (2^{ème} TRANCHE)

Suite à la demande de la commune du 23 janvier 2017, le SDEHG a réalisé l'Avant-Projet Sommaire de l'enfouissement des réseaux avenue du Château d'eau et impasse des Jasmins comprenant :

BASSE TENSION : la dépose du réseau aérien basse tension sur environ 400 mètres avec enlèvement et destruction de 12 supports béton, la réalisation en tranchée gainée d'un réseau basse tension souterrain de 400 mètres de longueur, la fourniture, pose et raccordement d'organes de coupure réseau posés contre les clôtures des riverains après établissement de conventions de servitude, la réalisation de tranchées dans les parcelles des riverains et construction de réseau enterré ou sur façade pour la réinjection des branchements électriques existants, la mise en service du nouveau réseau avec le Gestionnaire ENEDIS, le tracé prendra en compte l'aménagement de voirie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : la réalisation en tranchée commune avec la basse tension d'un réseau gainé d'éclairage public, la fourniture et pose de 13 mâts de 7 mètres de hauteur équipés d'appareils fonctionnels à LED, dont 2 en remplacement équipés de deux luminaires pour l'éclairage de l'avenue du Château d'Eau et l'espace Boris Vian, la fourniture et la pose de prises guirlande un candélabre sur deux. Le matériel LED sera garanti 10 ans pièces et main d'œuvre et répondra aux exigences de la fiche CEE RES 104-EC

IMPASSE DES JASMIN : Dépose du réseau aérien basse tension sur environ 100 mètres avec enlèvement et destruction de 1 support béton, Réalisation d'une tranchée gainée d'un réseau basse tension souterrain d'environ 100 mètres de longueur. Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune pour la partie électricité et éclairage se calculerait comme suit :

TVA (récupérée par le SDEHG)	50 323€
Part SDEHG	196 000€
Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	69 927€
Total	316 250€

Ces travaux seraient réalisés concomitamment avec l'effacement des réseaux de télécommunication. La part restant à la charge de la commune pour la partie télécommunication est de 86 625€. Le détail est précisé dans la convention jointe en annexe, à conclure entre le SDEHG, Orange et la commune.

Voté à l'unanimité.



8. CONTRAT DE PRET A USAGE (COMMODAT) ENTRE LA SOCIÉTÉ CEPAIM ET LA COMMUNE POUR LA MISE A DISPOSITION DES PARCELLES AK 2, AK 14 et AK 15

Le prêt à usage ou commodat est « un contrat par lequel l'une des parties livre une chose à l'autre pour s'en servir, à la charge par le preneur de la rendre après s'en être servi » (art. 1875 du Code Civil). Le prêteur demeurant propriétaire de la chose prêtée, le commodat n'opère pas de transfert de propriété à l'égard du preneur.

En vertu de l'article 1876 du Code Civil, le commodat se caractérise par sa gratuité. Ainsi, le propriétaire met son bien à disposition du preneur sans contrepartie financière.

Les parties n'ont pas l'obligation de fixer une durée au commodat. Le prêteur pourra donc récupérer son bien sur simple demande.

Mr le Maire propose de passer un contrat de prêt à usage avec la société CEPAIM, propriétaire de parcelles de terrain situées à « La Bourdasse » à La Salvetat Saint Gilles, référencées AK 2, AK 14 et AK 15 afin d'y organiser des festivals et des manifestations.

Voté à l'unanimité.

9. CONVENTION RELATIVE A LA RÉALISATION DE TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL

Suite au dépôt du permis de construire référence PC 31526-17-C0020, la commune doit préparer une convention de travaux pour autoriser et définir l'aménagement proposé sur son domaine public (trottoir à l'existant).

Dans le cas présent, il s'agit de l'aménagement de places de stationnement et d'un trottoir pour les piétons permettant de maintenir la circulation piétonne tout en créant un délaissé suffisant à la création de parkings depuis l'impasse des Daims.

Mr le Maire demande au conseil municipal d'approuver la convention et de l'autoriser à la signer.

Voté à l'unanimité.

10. AVIS SUR LE PROJET DE CRÉATION D'UNE VOIE NOUVELLE (RD 924) DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Description voir journal n°15 page 7.

Voté à l'unanimité.

11. MISE EN PLACE D'UN SERVICE OBJETS TROUVÉS

Mr le Maire expose le projet de création d'un service objets trouvés géré par la Police Municipale de La Salvetat Saint Gilles.

Ce service a pour missions principales de recueillir les effets oubliés ou égarés sur le domaine public, d'en identifier les propriétaires et d'en assurer la garde jusqu'à leur remise à ces derniers. Il s'agit d'un service

public de proximité qui vise à répondre à un intérêt public local. Dès lors, il appartient à chaque commune d'apprécier l'opportunité de la mise en place d'un tel service et d'en assurer, le cas échéant, les modalités de gestion, notamment financières, fixées par arrêté municipal.

Voté à l'unanimité.

5^{ème} modification du PLU : ENQUETE PUBLIQUE



L'enquête publique portant sur le projet de 5^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Salvetat se déroulera :

du lundi 8 janvier 2018 à 9 heures jusqu'au jeudi 8 février 2018 à 18 heures.

Durant la période de l'enquête, le dossier version papier pourra être consulté dans les locaux de la Mairie de La Salvetat aux heures habituelles d'ouverture.

Une version électronique sera également accessible sur le site Internet de la commune.

Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie lors des permanences suivantes :

- Mercredi 10 Janvier : de 13h30 à 17h30,
- Vendredi 19 Janvier : de 9h00 à 12h00,
- Samedi 27 Janvier : de 9h00 à 12h00,
- Mercredi 7 Février : de 13h30 à 17h30.

Retour sur les actions du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

C'est avec grand plaisir que les élus du CMJ ont organisé deux évènements en juin dernier.

Le premier a eu lieu le 17 juin, il s'agissait de la journée de l'environnement : «Nettoyons la Salvetat».

Une trentaine de personnes s'est déplacée afin de ramasser les déchets sur les pourtours de la salle Boris Vian, dans le bois et sur les espaces verts aux alentours.

Bilan de l'action : peu de déchets ont été ramassés, mais ils étaient très variés.

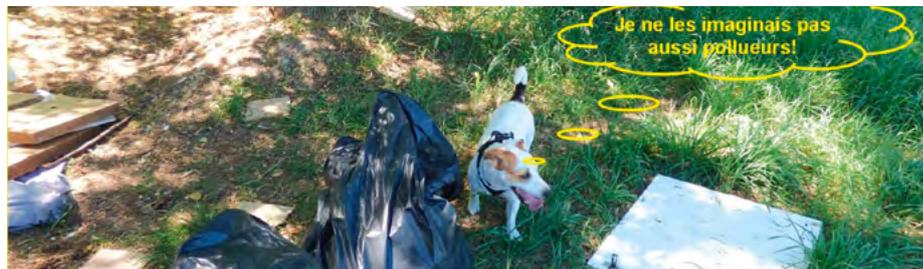
De plus, une décharge sauvage a été repérée derrière la cuisine centrale, les agents communaux ont nettoyé cet espace la semaine suivante. Un repas partagé a clôturé cette matinée bien chargée...

Le second évènement, la fête du CMJ, était destinée aux jeunes Salvétains (du CP à la 3^{ème}). Elle a été un réel succès avec une participation d'environ 140 jeunes.

Les jeunes élus ont travaillé une partie de l'après-midi afin d'installer la salle. Les parents ont joué le jeu et ont apporté des gâteaux, des boissons et des friandises.

Merci aux élus, parents et animateurs du Centre de Loisirs de nous avoir aidés ainsi qu'à La Croix Blanche pour sa présence.

Vivement l'année prochaine !





Une belle carrière



Après 28 ans de bons et loyaux services au sein de la restauration scolaire, Monsieur Thierry JOUAN a pris une retraite bien méritée. Ces dernières années, il avait pris la direction de la Cuisine Centrale.

C'est avec une vive émotion que l'ensemble de ses collaborateurs, élus et acteurs de la ville s'étaient réunis pour lui manifester toute la joie d'avoir travaillé avec lui. Le champagne et les petits fours étaient à la hauteur de l'évènement ! Nous lui souhaitons une belle retraite pour réaliser tous ses projets. Nous souhaitons à son successeur, Monsieur Luc DALLOIS, la bienvenue et une pleine réussite dans cette nouvelle fonction.



Mardi 26 septembre 2017



Des permis citoyens pour distribuer le magazine municipal

La Mairie de la Salvetat St Gilles, pour la 3^e année consécutive, a proposé de faciliter l'entrée dans la vie active pour de jeunes demandeurs d'emploi de la Commune, inscrits auprès de la Mission Locale de Colomiers (partenaire préférentiel de l'espace emploi de la commune de la Salvetat Saint-Gilles) qui définit avec eux un projet professionnel.

En effet, afin de contribuer à l'insertion de ces jeunes, la municipalité a souhaité financer leur permis de conduire. En contrepartie ces jeunes s'engagent à offrir 70 heures d'actions d'intérêt citoyen à leur commune.

Ces actions sont diverses et variées et peuvent notamment s'inscrire dans la manutention, l'entretien des espaces verts ou encore l'aide, le conseil et l'orientation sur les manifestations organisées par la commune.

L'une des missions confiées à ces jeunes a été la distribution du magazine municipal (« Vivre à la Salvetat » n° 15) auprès des 3623 foyers et structures de la commune.

L'intérêt inhérent à cette mission était double.

D'une part, ce travail permettait aux jeunes de développer cohésion et entraide en plus de l'organisation et de la rigueur que cette tâche nécessite.

D'autre part, la réalisation de ce travail par les jeunes de la commune permettait de coupler rapidité d'intervention (6 distributeurs) et efficacité (tous habitant la commune et connaissant donc bien les lieux), le tout pour un coût nettement plus intéressant que celui chiffré par les sociétés spécialisées pour un seul distributeur ne connaissant pas forcément La Salvetat Saint-Gilles.

Agents «SSIAP»*

Notre commune a le plaisir de compter parmi ses effectifs des agents SSIAP*. Ces agents travaillent tous au Centre Technique Municipal et sont dispatchés au sein des différentes équipes. Comment devient-on SSIAP ? Les SSIAP ont une formation de 2 semaines et passent un diplôme professionnel. Il existe 3 niveaux de qualification.

Leurs missions:

- Les SSIAP tiennent à jour les registres de sécurité, veillent au bon fonctionnement des organes de sécurité dans les ERP** et assistent l'élu référent lors des commissions de sécurité.
- Ils assistent les directrices d'écoles lors des exercices d'évacuation ou PPMS***.
- Ils assurent la sécurité de certaines manifestations communales telles que le feu d'artifice ou le marché de Noël.
- Ils assurent des formations en interne à la manipulation d'extincteurs auprès du personnel communal.

Actuellement, nous avons deux SSIAP 2 (MM. Tourré et Baurès) et un SSIAP 1 (M. Souquet)

Nota :

* SSIAP : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes

** ERP : Etablissement Recevant du Public

*** PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité



Travaux réalisés

Réhabilitation de la zone Cézérou et Pyrénées

La municipalité cherche, via la consultation citoyenne puis l'expertise des professionnels, à optimiser le bien vivre sur la commune.

Ce quartier avait été pointé du doigt pour ses difficultés d'accès (trottoir de l'avenue des Pyrénées très difficilement accessible aux piétons avec des poussettes ou véhicules adaptés), sa vétusté (revêtement de sol, peintures au sol), son manque de sécurité (vitesse excessive, difficulté pour traverser pour les piétons).

Il avait donc été décidé de repenser ce secteur et de le rénover.

La dernière partie des travaux que nous vous annonçons dans le dernier numéro vient de prendre fin avec la réalisation de la réfection du revêtement de chaussée et la reprise de la signalisation horizontale de l'Avenue des Pyrénées. Reste à finaliser le trottoir à côté de la mairie.

Sécurisation de voirie

Afin de renforcer la sécurité sur la commune, il était nécessaire de parvenir à limiter la vitesse de circulation sur certains secteurs traversés par des routes départementales. Comme nous vous l'indiquions dans le numéro précédent, le projet de pose de plusieurs dispositifs de coussins dits berlinois sur les avenues de Gascogne RD65 (croisement Rue des Catalpas et Stade) et du Grands Bois (croisement Avenue D. Daurat et intermédiaire) a été réalisé.



Aménagements divers

- Remplacement grille pluviale Rue du Levant
- Reprise du caniveau de l'Avenue de Gascogne face au parking du stade
- Réfection partielle des revêtements de chaussée des rues du Lot et de l'Aude
- Reprise de bordures et de différents désordres sur le Boulevard Albert Camus

Mise en valeur du petit patrimoine local

Afin de continuer à faire vivre le patrimoine local et l'histoire de la commune, la municipalité a souhaité présenter au public une vieille perceuse à colonne. Ainsi, le service technique municipal a élaboré un mode de fixation et conçu un socle en béton afin de pouvoir maintenir et exposer l'outil à l'endroit même où il était utilisé jadis par la forge communale, au rond-point François Mitterrand.

(Consultez la page Facebook de la commune pour plus de renseignements).



Opération intensive d'entretien des espaces verts de la commune

Suite à la période estivale un chantier de revalorisation des espaces verts était nécessaire.

Comme nous vous l'avions précédemment évoqué la commune s'est engagée à ne plus utiliser de pesticides et de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces communaux. Une opération de désherbage mécanique et manuel sur une semaine sur plusieurs secteurs de la commune a donc eu lieu.

Eclairage de la Salle Boris Vian

Dans le cadre de l'amélioration de la salle Boris Vian, la municipalité a continué et terminé les travaux d'optimisation de l'éclairage et des loges. Cela permettra une utilisation plus facile pour les différents utilisateurs qu'il s'agisse d'associations Salvétaines ou d'organisateur de spectacles. Des règles d'utilisation ont été mises en place afin de garantir le bon fonctionnement. La suite de chantier s'effectuera en 2018 pour la sonorisation.



Travaux en cours



Chantier du stade municipal

En juin dernier nous vous annonçons la fin des travaux de gros œuvre.

Durant l'été, un test d'infiltrométrie positif sur Règlementation Thermique au Club House a validé la construction et autorisé l'avancement de la construction.



Aujourd'hui le chantier avance sur les travaux de second œuvre avec la pose des équipements de plomberie (appareils de chauffage et sanitaires) et la mise en place du dispositif électrique (installation des appareils d'éclairage et de sécurité).

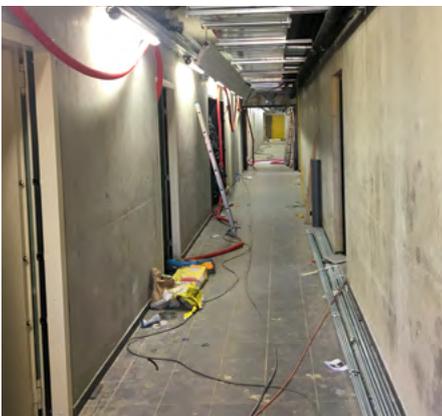




Au niveau du terrain d'honneur, le câblage de finalisation pour les deux derniers mâts d'éclairage se termine.



La fin du chantier s'approche, le parachèvement des travaux continue, et la visite du Club avec la Fédération Française de Rugby a eu lieu le 14 septembre dernier.



Chantier du Château Raymond IV

Le chantier a débuté par le retrait, le tri et le stockage des matériaux. Le travail se porte maintenant sur le renfort et la consolidation via la pose d'un revêtement d'étanchéité afin que les intempéries ne viennent pas altérer les éléments constitutifs du bâtiment.



Travaux à venir

Urbanisation de l'Avenue des Roses

Prochainement la réhabilitation de cette avenue (réseaux, trottoir, revêtement, peinture, signalisation) sera réalisée en partenariat avec la Communauté de communes de la Save au Touch.

Chantier de la station d'épuration

La nouvelle station d'épuration étant maintenant opérationnelle, les anciens silos de stockage sont désormais inutiles. Ils seront sous peu complètement démolis. Ensuite commencera la mise en place du réseau de transfert.

Chantier du château Raymond IV

Afin de continuer la protection du bâtiment, le travail d'étanchéité se poursuivra bientôt sur le pavillon Est 1^{er} étage.

Stade municipal

Préparation pour réalisation d'une chape béton effet « Quartz » au Club House du stade municipal.

Chantier de la Maison des Associations de la rue des Bouleaux

Après 6 mois de travaux, ce chantier est en cours de réception. L'espace « Anne-Claude Godeau » sera prochainement mis à disposition.





Château Raymond IV

DOSSIER SPECIAL : Patrimoine et cœur de ville

Les journées du patrimoine des 16 et 17 septembre derniers ont été l'occasion de présenter aux Salvetains les travaux du Château Raymond IV qui ont débuté le 28 août.

« Jeunesse et patrimoine », c'est le thème choisi par le Ministère de la Culture pour les journées du patrimoine. Il s'agit de « sensibiliser les jeunes générations à la connaissance et à la préservation du patrimoine ».

Ce thème ne pouvait pas mieux tomber à la Salvetat où notre château entame sa rénovation et où le cœur de ville se réinvente.

C'est avec les outils d'aujourd'hui, ceux de la jeunesse, avec sa curiosité et ses talents, que le patrimoine d'hier et de demain s'explore, se comprend et se construit.



Matériel de réalité virtuelle



Monsieur le Maire, François ARDERIU, présentant les projets de travaux de rénovation du château communal.

Faisabilité, viabilité, désirabilité doivent guider les différents acteurs pour réaliser le bon projet. Tous ensemble, dessinons notre futur cœur de ville.

« Les parents ont des idées, les enfants les fabriquent ! »

C'est ainsi que notre architecte retraité, bénévole à la commission citoyenne « Cœur de ville », résumait l'atelier « espace public et mobilité » qu'il animait à l'occasion des journées du patrimoine.

Cet atelier permettait de créer une maquette du futur cœur de ville avec des Légos® sur un grand plan de la Salvetat. Plus loin, les planches des ateliers « nature en ville », « vivre ensemble », « baguette magique » se couvraient des couleurs de vos idées.

Cette année le programme n'était pas festif mais ludique et créatif ! Et vous avez été nombreux à venir, en famille, parcourir les endroits les plus mystérieux du château grâce à la visite virtuelle, découvrir son plan de sauvegarde et inventer l'avenir du cœur de ville.

Pour prolonger les ateliers, la commission « Cœur de ville » a créé une plateforme participative sur internet, sur laquelle nous avons saisi vos idées.

La plateforme « Invente ta ville ! » vous permet de proposer de nouvelles idées, de discuter les idées de vos voisins, et d'exprimer vos préférences pour les idées qui vous sembleront les plus pertinentes.

Cet espace est le vôtre ! « Invente ta ville ! » favorise le temps de la réflexion et du débat, le temps nécessaire pour créer un projet de ville partagé entre tous les Salvetains.

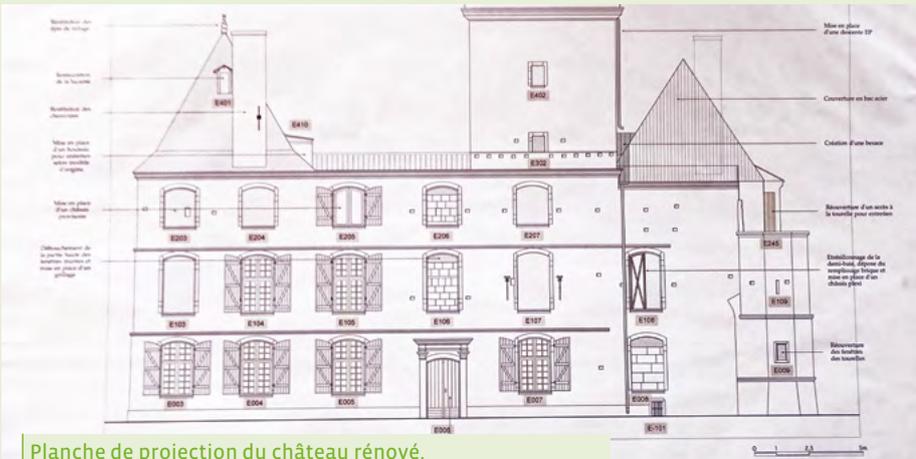


Planche de projection du château rénové.

Au programme, pour tous les jeunes de 3 à 103 ans :

Les Salvetains ont pu découvrir le plan de rénovation du château, La réalité virtuelle vous a permis de visiter l'édifice.

Rendez-vous sur le site internet de la ville pour **une visite virtuelle du château** (onglet « ma ville », rubrique « découvrir la Salvetat », projet « cœur de ville »).

La rencontre avec les Salvetains a été aussi l'occasion de présenter le projet cœur de ville.

La rénovation du cœur de ville est un projet ambitieux et exigeant :

- ambitieux, pour permettre à la Salvetat de se projeter dans l'avenir,
- exigeant, en faisant appel à votre expertise de terrain, tout en conciliant trois dimensions essentielles :
 - correspondre à vos besoins,
 - être réalisable techniquement,
 - avec un coût raisonnable pour la commune.

Pour cela nous avons choisi une méthode et des outils.

La méthode consiste avant tout à **placer le citoyen au cœur de la démarche**, permettant à tous les Salvetains d'en devenir

acteurs et d'évaluer les projets qui seront proposés.

Les outils sont simples, favorisent l'expression et la synthèse des idées. Il s'agit d'associer les rencontres de terrain comme l'évènement des « Ateliers cœur de ville » et le temps long que permet la plateforme participative « Invente ta ville ! ».





Vos idées viendront alimenter le travail des élus et des urbanistes, pour créer le cœur de ville de demain, celui que vous aurez dessiné.

L'aménagement d'un centre-ville n'est pas un sujet simple. Comment être sûr de réaliser des espaces publics de qualité, pérennes, et qui répondent aux attentes des

Salvetains, à leurs usages quotidiens et à leurs besoins futurs ? Ce projet ne peut pas se construire sans les citoyens, leur expertise du terrain et la diversité de leurs idées.

Au fil des travaux de la commission citoyenne « Cœur de ville » nous avons expérimenté des formes d'ateliers favori-

sant l'innovation et l'expression de propositions. Nous avons également évalué les formes nouvelles de consultations pour chercher comment créer des espaces dynamiques, foisonnants, et créatifs.

En 2017, le Conseil Municipal décidait la création de la commission citoyenne « Cœur de ville ».





Première phase des travaux terminée.
Prochaine tranche en 2018.

L'idée de l'enquête est de disposer d'un outil qui permettra d'évaluer votre pratique actuelle du centre-ville et votre satisfaction. Cette enquête pourra être prolongée pour évaluer différentes propositions d'aménagements. Les ateliers seront la fabrique du projet, ils doivent permettre sous une forme ludique et conviviale de faire exprimer à tous les publics le plus grand nombre d'idées.

Afin de toucher le plus grand nombre de citoyens et de permettre une réflexion sur le temps long, la plateforme internet participative «Invente ta ville!» est créée avec le soutien technique bénévole de la start-up **Cap-Collectif**. Cette plateforme vous permet de proposer des idées sur différents thèmes, d'en débattre en laissant des commentaires et de noter les propositions. Enfin, une synthèse vous sera proposée et sera soumise au Conseil Municipal pour la construction d'un ou plusieurs projets concrets.

Sur cette plateforme vous trouverez :

Ateliers, à quoi ressemblera votre cœur de ville ?

Ces ateliers participatifs sont la fabrique du cœur de ville.

Ils permettent d'élaborer des idées, des propositions, des analyses qui viendront alimenter la réflexion des élus et le travail des urbanistes.

Proposez vos idées, débattiez et notez les idées des Salvétains.

J'aime, j'aime pas

Cet atelier vous était proposé lors des journées du patrimoine. Il vous permet d'identifier ce que vous aimez et ce que vous n'aimez pas dans le centre-ville.

Ce que vous souhaitez conserver, améliorer, ce qui représente un atout ... ou au contraire ce que vous voudriez changer.

Si j'avais une baguette magique

Cet atelier permet de travailler sur l'imaginaire, il est particulièrement destiné aux enfants de 3 à 103 ans.

C'est un thème abordé lors des journées du patrimoine, il s'agit de jeter un sort avec sa baguette magique en disant très fort : «Si j'avais une baguette magique je (transformerai / ferai apparaître / ...)

Il se poursuit sur cette plateforme, n'hésitez pas à jouer de vos pouvoirs magiques.



Atelier participatif : j'aime ou j'aime pas, chacun s'est prononcé.



Journées du patrimoine, les 16 et 17 septembre 2017

Développement économique

Cet atelier aborde le thème de l'activité économique.

C'est un thème nouveau, qui vient enrichir ceux abordés lors des journées du patrimoine.

Il s'agit de faire des propositions pour favoriser les activités économiques en centre-ville (commerce, services, santé, restauration, télétravail, co-voiturage, ...).

Mobilité

Cet atelier permet de travailler sur les mobilités à la Salvetat. Comment diminuer la circulation automobile, permettre un partage apaisé de l'espace public entre toutes les formes de mobilité, favoriser les formes de mobilité douces ou partagées ? C'est un thème abordé lors des journées du patrimoine avec des plans, des dessins, etc.

Il se prolonge sur cette plateforme, proposez des solutions, attachez vos images, plans, discutez, partagez.

Nature en ville

Cet atelier permet d'étudier les différents aspects de la place que peut prendre la nature en ville. Il s'agit des espaces verts mais aussi de la façon de supprimer l'usage des produits phytosanitaires comme s'y est engagée la commune, de favoriser la bio-

diversité, de protéger ou de construire un patrimoine naturel et paysager.

C'est un thème abordé lors des journées du patrimoine sous la forme d'une page de Une de la Dépêche se situant en 2027. Imaginez ce que l'on dira de la Salvetat et de son côté nature dans 10 ans !

Culture et vivre ensemble

Cet atelier vous était proposé lors des journées du patrimoine, il aborde un thème qui trouve souvent une place centrale dans un cœur de ville. Comment accueillir les événements culturels, favoriser les échanges, les rencontres, le plaisir de se retrouver ? A vous de faire battre le cœur de ville.

Structure urbaine

Cet atelier permet de travailler sur la structure urbaine. Les sens de circulations, les voies douces, les espaces publics, le front de rues, les formes architecturales ou urbanistiques.

C'est un thème abordé lors des journées du patrimoine avec vos dessins, vos maquettes en Légos® ou en pâte à modeler.

Il se poursuit sur cette plateforme, n'hésitez pas à joindre vos productions, soyez créatifs.

Charte

Ces espaces de dialogues sont les vôtres

et il vous appartient de garder à l'esprit les règles de respect, d'écoute et de courtoisie.

Les contributions qui ne respecteraient pas ces règles pourront être modérées par les administrateurs du site.

Contact

Cette plateforme participative est réalisée par la commission citoyenne « Cœur de ville » avec le soutien technique bénévole de la start-up Cap-Collectif.*

La commission « Cœur de ville » rassemble des citoyens bénévoles. Elle a été créée par délibération du Conseil Municipal en 2017.

Consultez le site de la mairie (onglet « ma ville », rubrique « découvrir la salvetat », « projet cœur de ville ») et suivez le lien pour vous connecter à la plateforme.

Nous espérons que vous vous passionnerez pour tous ces sujets et ces nouveaux outils. C'est un beau projet, il vous appartient, dessinons tous ensemble notre futur cœur de ville.

*Prestation bénévole réalisée par les membres de la commission «cœur de ville».



Vue intérieure de l'extension de l'école.

Rénovation et extension du groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles



Les élèves du groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles ont effectué leur rentrée 2017 dans un établissement rénové et agrandi.

Les élèves du groupe scolaire des Hauts de Saint Gilles ont effectué leur rentrée 2017 dans un établissement rénové et agrandi. Les travaux ont débuté par la rénovation de la toiture du groupe scolaire suivi de la construction d'une extension de l'école. La toiture a été réparée, les piliers en bois consolidés et les chéneaux, leurs habillages et les descentes du pluvial ont été complètement changés. Lors de la rénovation de la toiture des puits de lumière ont été installés et les quatre classes existantes, face au nouveau bâtiment, sont plus lumineuses que par le passé.

Depuis le mois de Mars les équipes d'ouvriers se sont succédé afin de livrer le nouveau bâtiment pour la rentrée de septembre. Les travaux ont commencé par le désamiantage et la démolition des trois préfabriqués. Cet investissement était plus que nécessaire !

Les travaux ont été réalisés en moins de six mois et l'école était opérationnelle pour la rentrée de septembre 2017.

Ce nouveau bâtiment comprend plusieurs espaces : pédagogiques, périscolaires, sanitaires et locaux techniques.

Le groupe scolaire s'est enrichi depuis la dernière rentrée d'une classe « ULIS » (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)* à destination des 9 élèves qui ont besoin d'une scolarité adaptée.

Depuis 2014 d'importants travaux ont été réalisés :

- Remplacement du grillage du groupe scolaire des hauts de Saint Gilles,
- réfection de la cour de l'école maternelle,

- reprise et goudronnage du chemin entre les écoles et le centre de loisir,
- mise en place de matériel informatique et vidéoprojecteurs interactifs,
- réalisation d'une extension du groupe scolaire,
- réparation de la toiture et des chéneaux,
- installation de puits de lumière dans quatre classes.

* « Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).

Ce sont les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui décident de l'orientation d'un élève vers une ULIS qui lui offre la possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à ses potentialités et besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires, même lorsque ses acquis sont très réduits.

<http://eduscol.education.fr/cid53163/les-unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-ulis.html>



Vue extérieure de l'extension de l'école.



Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s RAM : changement d'horaires

Depuis le 1^{er} Août, le ram a modifié ses horaires.

Désormais le RAM vous accueille :

Physiquement, sur rendez-vous :

- Mardi de 14h00 à 17h00
- Mercredi de 14h00 à 17h00
- Jeudi de 17h00 à 19h00

Par téléphone lors des permanences téléphoniques :

- Lundi, Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00



Bienvenue aux nouveaux citoyens de la commune

Devenir français c'est acquérir des droits et des devoirs parmi lesquels figurent notamment la maîtrise de la langue et le respect des lois. Mais plus que tout, « devenir français signifie d'arriver à la pleine intégration dans le pays ».



La cérémonie du 7 septembre 2017, présidée par Madame Cécile-Marie LENGLET, sous-préfète de Muret, pour la naturalisation de Mme Florez Melo-Chaptal Monica.



Le 5 octobre 2017, Madame Osman Rochan en compagnie de Madame Naïma LABAT, Adjointe au Maire en charge de la Culture, et Monsieur Jean-François Colombet, secrétaire général de la préfecture de Haute-Garonne.

Symbole de l'engagement porté par la municipalité pour cette démarche, la présence des élus à la cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens français, organisée par les représentants de l'état, est systématique et est un moment empreint d'émotion.

Les journées du 7 septembre et du 5 octobre 2017 ont été l'occasion de renouveler ces moments de partage en accueillant deux nouveaux citoyens Français.

C'est à la préfecture qu'ont été respective-

ment reçues Madame Florez Melo-Chaptal Monica et Mme Osman Rochan Epouse Chaigne pour participer à une cérémonie officielle.

Au cours de celle-ci les autorités préfectorales ont remis les décrets de naturalisation faisant de chacune d'elle une citoyenne française.

Par la suite, elles ont eu l'occasion de rencontrer Monsieur le Maire et d'autres élus.

La Salvetat en Scène : le burlesque au rendez-vous avec les « Glandeurs Nature »



Pour clôturer la saison du festival « La Salvetat en Scène 2017 » la municipalité vous a proposé une soirée Comédie théâtrale qui s'est déroulée samedi 14 octobre dernier à l'espace Boris Vian.

A cette occasion Néné et Bichoko (alias le duo des « Glandeurs Nature »), deux ratés de première, ont su mettre à mal les codes sociaux pour vous faire rire ! (et c'est peu dire ...). Complicité et complémentarité ont fonctionné pour créer un spectacle extrêmement convivial où ces deux loosers auront remporté tous les suffrages grâce à leurs pensées et répliques hilarantes.

Un samedi soir, la légèreté d'un spectacle, l'originalité de la présence d'un bar à huitres, de la convivialité et de la bonne humeur partagées ... Il n'en fallait pas plus pour une soirée réussie.





Forum des associations : toujours un franc succès

Grand succès pour le Forum des Associations où petits et grands ont pu s'inscrire aux différentes activités physiques et culturelles de leur choix pour la saison 2017 / 2018.

Notons à cette occasion l'augmentation du nombre d'associations communales. A ce jour, elles sont plus de 70 à enrichir le tissu associatif local avec de plus en plus de diversité.

Lors de cette belle journée, fidèle à ses habitudes, la municipalité a remis la médaille de la ville à ses sportifs qui ont porté haut et fort les couleurs de la Salvetat Saint-Gilles.

C'est ainsi qu'ont été récompensés :

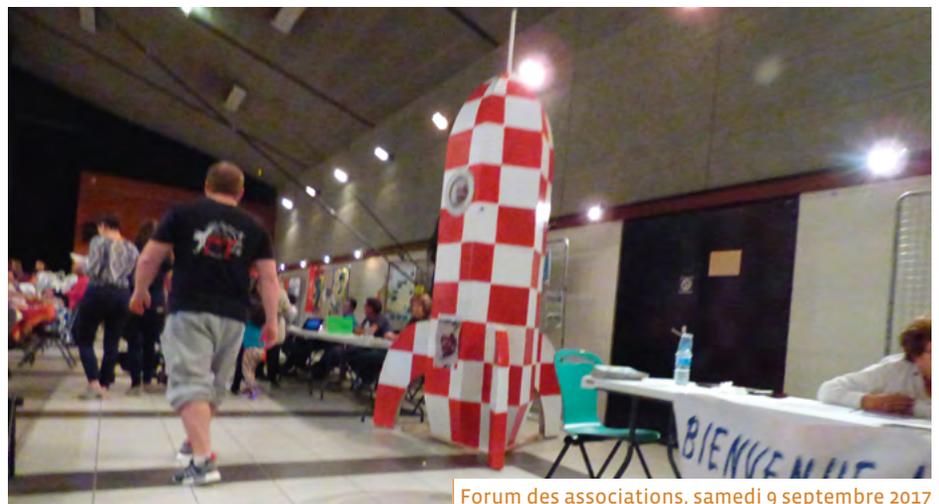
• l'équipe du club de Handball, garçons moins de 15 ans :

- les joueurs : Xavier BARCET, Florian BLAZI, Jules BERGER, Loïc BERTRAND, Romain BESNOU, Mathis BOYER, Léo CHARRET, Estéban DA COSTA, Leeroy DELMONTE, Sacha DRIEU, Alexis GELLE, Rémi HALAMANDARIS, Léo LAFARGUETTE, Raphaël LATGE, Romain MARTIN, Hugo MAUDUIT MALGA, Mélik MILI
- et leurs entraîneurs : Aurélien BESNOU, Dominique LATGE, Lucas LE HEN, Thierry BLAZI

• et le vainqueur du semi-marathon de la Goutille : Eric RIVALS

En souhaitant que ce moment chaleureux se répercute au niveau de la vie associative. Convaincue de l'importance de ce

rendez-vous annuel pour le dynamisme qu'il insuffle à la vie communale, la municipalité remercie tous les participants et œuvre déjà pour la prochaine édition.



Forum des associations, samedi 9 septembre 2017

Nouveaux Salvetains 2017

Comme chaque année, début Octobre, les nouveaux Salvetains étaient accueillis par les élus afin de leur présenter ce qu'ils pouvaient trouver sur notre territoire (sport, jeunesse, écoles, ...).



Accueil des nouveaux arrivants, le samedi 14 octobre 2017.

Après la présentation classique de Monsieur le Maire, la parole a été donnée au public qui a manifesté son enthousiasme sur le château.

Le maire a répondu aux questions concernant les transports et le haut débit internet. Un échange convivial s'en est suivi autour d'un apéritif.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations diffusées ce jour-là sur le site internet de la commune.

L'inscription à la newsletter ou encore la consultation de la page Facebook vous permettra de rester informés sur les actualités.



Repas des Aînés

Le repas dansant de nos aînés se tiendra le 13 janvier à la Salle BORIS Vian à partir de 12h. Encore une fois l'orchestre Elixir va nous faire chanter et nous entraîner dans de folles danses.

Tous les Salvétains nés à partir du 1^{er} janvier 1948 y seront conviés et recevront une invitation à partir du mois de décembre.

Nous vous attendons très nombreux comme d'habitude.

Les personnes qui ne recevraient pas l'invitation, sont priées de se faire connaître en appelant au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Contact :

05 62 13 24 00 - Accueil mairie
05 62 13 24 08 / 05 62 13 24 17 - Secrétariat CCAS

A vos agendas !



Le Comité des Festivités vous informe que son prochain repas à thème aura lieu le samedi 27 janvier 2018 à partir de 19h30. Le concept vous en sera dévoilé en fin d'année.

En attendant, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées...

Contact :

cdf31880@gmail.com

4^e Marché de Noël samedi 25 novembre, salle Boris Vian



Les grandes portes de la Salle Boris Vian seront ouvertes le 25 novembre de 14h à 21h avec un nouveau décor ... Tout aussi joli ...

Comme tous les ans, nous nous efforçons de tout faire pour vous satisfaire ; vous pourrez donc découvrir de nouveaux artisans-créateurs qui vous proposeront des articles originaux, qui vous surprendront.

Quelques stands de produits régionaux vous permettront de faire des provisions pour les fêtes.

Sur place, la restauration sera assurée par l'association Atout Cœur.

L'animation «Jazz Band», que vous appréciez tous les ans, sera fidèle au rendez-vous.

Venez nombreux.

Journée du Noël des Enfants samedi 9 décembre, salle Boris Vian



La municipalité et le CCAS sont heureux d'organiser cette journée dédiée à tous les petits Salvétains. Nous espérons que celle-ci leur mettra des étoiles dans les yeux... En début de matinée, les enfants pourront câliner ou caresser les animaux de la ferme, faire une promenade à dos d'ânes, se faire maquiller, pourquoi pas dessiner ...

En début d'après-midi, 14H30, ils seront accueillis par nos fidèles mascottes, puis un très beau «Pestacle» et non un spectacle, les fera rêver.

Le Père Noël passera leur faire un petit coucou le temps de faire une photo et un sachet de friandises leur sera offert.



Centre d'Animation Jeunesse (CAJ)

Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) est le service public d'animation en direction de la jeunesse de La Salvetat Saint-Gilles. Il est géré par l'association Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud depuis le 1er septembre 2015.

Il est divisé en trois secteurs distincts :

- Un **Accueil de Loisirs Sans Hébergement** à destination des pré-adolescents et des adolescents de 9 à 17 ans résidant principalement sur la commune. Les jeunes peuvent fréquenter le Foyer, participer à des sorties, des stages, des chantiers solidaires, des semaines thématiques, des soirées etc.
- Des **Séjours de vacances** en hiver et en été.
- Un **Accueil de Loisirs Associé au Collège Galilée**. Les jeunes collégiens peuvent, entre midi et deux, fréquenter l'Espace Jeux de société, participer à des ateliers webradio ou des tournois multisports.

Situés place Jean Ferrat (près de l'espace Boris Vian), nos locaux permettent l'accueil des jeunes sur des temps d'ouverture définis par période (scolaires, vacances). Les activités sont programmées et chaque usager adhérent peut y participer en s'y inscrivant à l'avance et en s'acquittant d'une participation financière. Certaines actions bénéficient d'un tarif réduit (prise en compte du quotient familial de la CAF³¹ indiqué sur la Carte Vacances Loisirs 2017). Au travers de ses actions, le CAJ met en œuvre les finalités éducatives de LE&C Grand Sud définies dans son projet éducatif (disponible à l'adresse http://loisireduc.org/projet_educatif_14.php) :



Humanisme, solidarité et ouverture culturelle

- Lutte contre l'ignorance et diffusion du patrimoine culturel
- Notions de libre arbitre, de tolérance, d'indépendance, d'ouverture et de curiosité
- Éducation théorique et pratique de l'humanisme et de la démocratie

Accès aux loisirs pour tous

- Épanouissement individuel
- Favoriser la mixité socio-culturelle

Coéducation

- Prise en compte de tous les acteurs éducatifs
- Avoir une approche globale du jeune

Implication citoyenne dans la vie publique et associative

- Accompagner vers une démarche participative
- Prendre en compte les besoins et les envies des jeunes et des familles
- Impliquer les usagers dans la vie associative
- Valoriser l'action volontaire

Axes transversaux :

- Développement durable
- Intergénérationnel
- Diversité et ouverture culturelle

Horaires d'ouverture de l'Accueil « libre » 9/17 ans

En période scolaire

Lundi, mardi et jeudi : 16 h – 19 h
Mercredi, samedi : 14 h – 19 h
Vendredi 16 h – 20 h

En période de vacances

Du lundi au vendredi : 14 h – 18 h
L'accueil est fermé chaque Samedi qui précède les vacances scolaires.

Contacts

Directeur : Maléa Fabien
Téléphone : 05 61 07 14 61 – 06 22 75 75 61
Courriel : jeunesse-lasalvetatstg@loisireduc.org et cajlssg@outlook.fr (Directeur)
Site Internet/Blog : <http://cajlssg.blogspot.fr>

Action passée

Un chantier pendant les vacances de Toussaint

En échange d'un Bon loisirs de 50 €/jeune utilisable uniquement au CAJ, un groupe de 8 jeunes de 11 à 15 ans a participé à la seconde phase de la réalisation d'un espace jardinage. Celui-ci était dédié à l'éducation au développement durable (culture potagère et florale et biodiversité).

Actions à venir

Les Jeunes Citoyens Supporters

Cette action passerelle (entre l'ALSH enfant et le CAJ) permettra à un groupe de 16 jeunes de travailler les notions des valeurs du sport et particulièrement du « supportérisme ». Ils participeront à 5 ateliers et pourront assister à 5 matchs de ligue de l'équipe professionnelle garçon du Toulouse Football Club.

Les ateliers cuisine de Lucie

Une fois par mois, 6 jeunes adhérents du CAJ pourront s'initier à la réalisation culinaire tout en respectant l'équilibre alimentaire et les techniques des meilleurs chefs. A la fin de l'année, un livre de recettes sera édité.

Au Collège Galilée (dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Associé)

L'équipe d'animation propose aux demi-pensionnaires diverses animations dont un espace jeux de société, un tournoi multisports par équipe et des ateliers d'éducation aux médias. L'objectif de la saison est de lancer la webradio du CAJ et participer à la réalisation d'un journal papier du Collège.





Les Chats'mis

les Chats'mis

Association de protection féline, nous avons pour ambition de sauver les chats abandonnés de La Salvetat Saint-Gilles en priorité, dans la limite de nos moyens, de limiter la prolifération par la stérilisation, les risques sanitaires par la vaccination et le dépistage, de faire adopter les chats recueillis une fois sociabilisés et d'organiser des événements pour récolter des fonds nous permettant d'agir.

Nous n'avons pas de refuge et montons un réseau de familles d'accueil bénévoles qui hébergent les chats pris en charge par Les Chats'mis, en attendant qu'ils soient adoptés.

Si vous aimez les chats et avez de la place dans votre foyer et souhaitez en accueillir de manière provisoire (la nourriture, la litière et les soins sont pris en charge par l'association), devenez famille d'accueil.

Contact :

leschatsmis@gmail.com

06 34 02 92 44

<https://www.facebook.com/pg/Leschatsmis>

Bien Vivre à La Salvetat

La 7^e fête du livre



La 7^e fête du livre a refermé ses portes le dimanche 24 septembre à 19 heures, après une longue journée au cours de laquelle un public nombreux aura parcouru les allées dans la grande salle Boris Vian. Des lecteurs de tous âges seront passés des «stands romans» aux «stands divers et autres», sans oublier le «stand enfants» peut-être le plus fréquenté ? Cette 7^{ième} rencontre autour du livre aura vu jeunes et moins jeunes profiter des animations proposées : contes, maquillage, 2^{ième} édition de la dictée et, soleil aidant, balades à dos de poney ... sans oublier les rencontres avec les auteurs invités à cette fête du lecteur !

La fête du livre résumée en 5 points :

- 15 000 ouvrages de toutes sortes
- Les entrées : plusieurs centaines de personnes

- De très nombreux livres trouveront des lecteurs
- Pas moins de 5 jours de travail : merci aux nombreux bénévoles qui auront œuvré pour la réussite de la fête.
- Prêt d'un fourgon (merci à la Mairie) pour le transfert des livres (aller/retour du lieu de stockage à la salle Boris Vian).

Une conclusion : une belle journée autour du livre «à renouveler» nous diront, en partant, plusieurs visiteurs.



Encore une belle édition de l'Orktober Fest !



Orks N' Roll

Le week-end du 30 septembre et 1^{er} octobre se déroulait la manifestation déjà décennaire de l'Orktober Fest, la convention multi-jeux de l'association Ork'N Roll, à l'espace Boris Vian.

Cet évènement biannuel, avec l'Ork'N Games au printemps, n'a encore une fois pas dérogé à sa réputation avec l'accueil d'une centaine de joueurs chaque jour. Il rassemblait pour cette édition des tournois de : X-Wing (combat de vaisseaux Star Wars), Guild Ball (football fantastique), Kings of War en individuel (batailles médiévales fantastiques) et gème Age par équipe (batailles médiévales fantastiques).

Entre deux parties, les participants avaient l'occasion de s'attarder sur le stand de présentation de BannerWar, un jeu lancé par deux wargamers de la région toulousaine (plus d'information sur www.bannerwar.fr), ou de faire quelques emplettes sur le stand du magasin toulousain spécialisé Sabretache (www.sabretache.org).

« Les joueurs viennent à notre évènement pour la qualité de l'accueil et de la nourriture » se félicite Nicolas, président des Ork'N Roll. En effet, l'équipe d'organiseurs généraux s'est pliée en quatre tout le week-end pour offrir des repas chauds et locaux aux joueurs ainsi que crêpes et rafraîchissements.

Le rendez-vous est donc déjà pris le week-end du 28 et 29 avril pour l'Ork'N Games 2018 !

Si vous voulez trouver des partenaires de jeu ou tout simplement découvrir les jeux de figurines et de stratégies, n'hésitez pas à vous signaler sur le forum de l'association : www.orknroll.com. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nous lors d'une de nos sessions hebdomadaires !



A. N. A. C. R.

« La vie sera belle »

L'amour

L'amour est un sentiment qui a fait couler beaucoup d'encre... et de sang !

Il nous a semblé intéressant aujourd'hui de réfléchir sur ce qui motive les hommes et les femmes à donner leur vie pour une cause par amour.

Dans le cadre de l'union d'un homme et d'une femme, derrière l'expression délicate qui chavire les coeurs «je t'aime», il y a parfois une grande hypocrisie relevant d'un sentiment d'égoïsme basé sur la soif de la possession de l'autre. Comment savoir si son conjoint est vraiment amoureux ? Serait-il ou elle capable de donner sa vie par amour pour moi en écho à cette maxime «il n'y pas plus de grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime» ?

De très nombreux Résistants durant le conflit armé de la guerre 39/45 ont répondu OUI par amour pour leur patrie et la liberté ! Comment peut-on parvenir à un tel niveau d'engagement, au nom de quelles valeurs ?

Aujourd'hui encore nous voyons en 2017 des personnes se donner volontairement la mort au nom de la défense de valeurs ou d'un idéal de société à défendre, y compris sur notre territoire. Les Résistants en 40 étaient nommés «terroristes» ! Quel paradoxe en les comparant aux terroristes d'aujourd'hui en France. Le même mot prononcé par les nazis d'Hitler ou par nos démocraties occidentales ... Vous avez dit «valeurs différentes» ? Assurément !!

Tout le monde n'est pas apte à devenir un héros mais peut avoir un rôle capital dans la construction d'une société dans laquelle le groupe protège l'individu. C'est là que la politique entre en jeu.

La politique et les politiques élus au suf-

frage universel vont définir selon leurs prérogatives, un programme scolaire universel, l'enseignement de notre Histoire de France, les évènements du passé à commémorer en souvenir des hommes et des femmes qui ont donné leur vie pour notre patrie et donc pour nous.

Ils vont également donner à des lieux publics dans les communes des noms de personnes célèbres ayant oeuvré pour le bien commun, ou encore sauvegarder leurs patrimoines historiques, témoins vivants de notre passé commun.

Mais encore, les politiques vont définir dans tous les domaines de notre quotidien un contexte qui nous conduit, chacun de nous, à une conscience citoyenne

collective. Cela constitue notre socle commun qui nous rassemble spontanément lorsque des groupes politiques ou terroristes veulent détruire nos fondamentaux français.

Alors amour instinctif et non contrôlé par exemple envers un être cher, ou amour raisonné conduisant à donner sa vie pour sa patrie, où vous situez-vous entre ces deux extrêmes ? Quel monde voulez-vous bâtir pour la France de demain ?

Pour nous, membres de l'ANACR, notre repère au sein de notre société est le Programme du Conseil National de la Résistance reconnu par toutes les sensibilités politiques au sortir de la guerre comme aujourd'hui.

CINÉ-RENCONTRE
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR

Salle Annexe Boris Vian
Lundi 27 Novembre 2017
à 20 h 30 - Entrée gratuite



LA VIE SERA BELLE

À L'ISSUE DE LA SÉANCE, VOUS POUREZ DIALOGUER
AVEC LE RÉALISATEUR, JACQUES CAPDECOME,
ET ÉCHANGER SUR LE FILM

Arrêté par la Gestapo sept jours avant la libération de Toulouse, Dominique, membre du réseau de résistance l'Armée Secrète, ne reviendra jamais. Qui étaient ces hommes et femmes, entre quinze et vingt ans pour la plupart d'entre-eux, qui risquèrent leur vie pour chasser l'occupant nazi et construire une société plus juste et plus humaine.



Semaine des droits de l'enfant

Organisée par le comité Alexis Danan pour la protection de l'enfance

Du 20 au 24 novembre : 9 h 30 - 12 h / 14 h 30 - 17 h 30

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES DROITS DE L'ENFANT

Ces ateliers de sensibilisation sur les droits de l'enfant s'adressent à des enfants et visent à leur faire connaître la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, à les accompagner dans la compréhension de leurs droits et les informer des acteurs susceptibles d'agir pour la protection des enfants. Les bénévoles de l'association, spécialisés de l'enfance, les accueilleront à la **Maison Des Associations : Place Frédéric Mistral à Plaisance du Touch**. A l'issue de cette semaine, une conférence de notre psychologue **Olivia PAUL** Psychologue de l'enfant et de l'adolescent Docteur en Psychologie du Développement - Laboratoire LISST - CERS - Université Toulouse II avec la collaboration de l'association **Animação** les jeudi 23 novembre 2017 à 20 h : **enfants victimes de violences conjugales**

Contact :

Pour tout renseignement nous contactez par email à alexis.danan31@gmail.com ou par téléphone au 06.63.14.91.59.



Culture Occitane à la Salvetat Saint-Gilles

Beluga Salvetana : escola occitana



Pour la 4^e année consécutive, nous venons d'effectuer notre rentrée. Chaque lundi soir, les adhérents de l'association se retrouvent pour découvrir ou perfectionner la langue d'Oc mais aussi apprendre son histoire et l'histoire de notre région.

Depuis septembre dernier, grâce à la diligence de la mairie, un début de collection de livres en occitan sont à la disposition

de tous à la bibliothèque municipale, n'hésitez pas à les emprunter.

La Beluga Salvetana est ouverte à tous : grands et petits, jeunes et plus âgés, elle peut vous aider dans le choix et la lecture de ces romans, alors n'hésitez pas à nous consulter.

Notre site pour tous renseignements pratiques :

<http://www.beluga-salvetana.eu/> et mël : beluga.salvetana@gmail.com

1001 MOTARD(E)S

En mars 2014 à Toulouse, nous avons réuni 2000 personnes et fait rouler 1500 motard(e)s pour la Paix et la Non-Violence.



Depuis, nous travaillons pour élargir le public visé et pour amener notre

proposition à d'autres lieux de notre région et sous d'autres formes.

La situation mondiale actuelle démontre l'échec des systèmes violents. Nous croyons que la Non-Violence est la seule voie possible pour le futur, qu'elle est un style de vie, une méthode d'action, qu'elle s'apprend, se transmet, se construit au même titre que la Paix. La Non-Violence est pour nous l'outil de l'humanisation. Elle doit s'appliquer dans chaque situation de la vie quotidienne.

La Non-violence, c'est mon choix, la Paix, c'est mon futur ...

La Journée mondiale en faveur de la Non-Violence est célébrée le 2 octobre, partout dans le monde.

Le 7 octobre 2017, nous vous avons proposé la 1^{ère} Journée en faveur de la Paix et de la Non-Violence sur la commune.

Notre planning pour la prochaine Journée :

- Janvier - Mars : Présentation de notre association (distribution de flyers, rencontres avec les associations, les commerçants, ...)
- Avril - Juin : Organisation de rencontres et de réunions d'information afin de construire le programme
- Juin - Septembre : Constitution des équipes (communication, logistique, motards, animation) qui développeront les différentes activités.

Enfin, nous aimerions que ce projet devienne celui d'autres associations/groupes. Chacun pourrait ainsi, à sa façon, sous différentes formes et vers différents publics, décliner la même proposition.





F.N.A.C.A



FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE MAROC ET TUNISIE

LE COMITÉ DE LA SALVETAT ST GILLES ORGANISE

Le Réveillon de la Saint Sylvestre

A 20 H 00
 Salle Boris Vian
 Parking surveillé

**Prix des entrées
 80,00€**
 Limité à 440 places



Soirée animée par l'orchestre
Paris Guinguettes



Réservation ouverte

Du 21 novembre au 16 décembre
 Tous les mardis et jeudis
 de 17h30 à 19h
 Les samedis de 10h à 12h
 Hall d'entrée Boris Vian

Tél : 05 34 51 85 05 /
 05 61 86 32 05 / 05 67 11 11 83

Apéritif

Assiette gourmande

Foie gras mi-cuit, jambon de pays, demi avocat, crevettes

Ris de veau en brioche aux cèpes

Rafraîchissement

Sorbet aux pommes, perle blanche

Suprême de pintade aux pommes et cidre

Champignons farcis, pomme fruit, haricots verts en fagot

Plateau de fromages

Bethmale, chèvre

Craquant aux trois chocolats

Noir, au lait, praliné

Café

Champagne,
Blanc, Moelleux
Rouge, Rosé.

Repas préparé par le
«Traiteur Fenoul»



Souvenir français

Le SOUVENIR FRANÇAIS poursuit sa mission, et notre Comité s'étoffe lentement mais sûrement, totalement apolitique et régi par la Loi de 1901.

Il est ouvert à tous, hommes, femmes, ados et enfants.

Il n'est jamais trop tôt- ni trop tard- pour découvrir et sauvegarder notre Histoire.

Il est bon de savoir que toutes associations patriotiques en charge du devoir de mémoire s'éteignent avec leurs adhérents, les uns quittent cette terre leur mémoire avec eux, d'autres vont en Maison de retraite, d'autres, très fatigués, sont touchés par l'âge, voire la maladie.

A terme, le SOUVENIR FRANÇAIS, seul, perdurera, car fondé il y a 150 ans, avant les désastres dus aux conflits qui ont eu lieu après sa naissance (en ALSACE et en LORRAINE, occupées en 1872, on disait également ALSACE MOSELLE). Nous sommes nés de la défaite de SEDAN, et sommes à l'origine de l'élévation des stèles et des monuments aux morts, lesquels étaient placés dans les cimetières, jusqu'à la Séparation de l'Église et de l'Etat, (loi adoptée le 5 décembre 1905, à l'initiative du député Aristide BRIAND), date à laquelle on les a déplacés et élevés sur les places publiques, le plus souvent devant les Mairies.

Nous devons tant à nos disparus, ils ont laissé leurs vies pour que nous soyons ce que nous sommes. Il est urgent que les jeunes générations prennent la relève, cultivent leur Souvenir et les honorent.

«A eux l'honneur, à nous le Souvenir»

Si vous avez des questions ou des remarques, nous sommes à l'écoute, même tard le soir ...

Martine FISCHER,
Présidente
mf2.sf31@orange.fr
Tél: 05 61 06 76 91

Les danseuses de Terpsi Danse au Canada !



Il y a 25 ans est née l'Association Terpsi Danse à la Salvetat Saint-Gilles pour enseigner la danse classique. Elle accueille les élèves à partir de l'âge de 4 ans jusqu'aux adultes avec l'ouverture cette année d'un cours de Pointes et Pilates adulte.

L'expérience professionnelle d'Elisabeth et Christophe a permis à de nombreux élèves de poursuivre une carrière dans la danse.

Leurs élèves participent à des concours

nationaux et internationaux où ils obtiennent régulièrement des premiers prix. Cette année, au mois d'août 2018, les danseuses du cours avancé ont le projet de représenter l'Association Terpsi Danse au Canada, à Montréal et aux Etats Unis, à New-York, lors de stages dans des écoles de danse prestigieuses et d'échanges chorégraphiques.

Pour mener à bien leur projet, les danseuses se mobilisent dans diverses actions, afin de récolter quelques fonds.

Un spectacle sur le thème de Noël sera présenté par tous les élèves de l'association à la salle Boris Vian le vendredi 22 décembre 2017 et la vente des billets les aidera à financer leur beau projet.

Nous vous attendons nombreux lors de ce spectacle qui vous plongera dans la magie de Noël !

Entraide Partage et Travail à l'écoute des salvetains !



Partenaire de la mairie de La Salvetat Saint-Gilles depuis des années, l'Association Intermédiaire ENTRAIDE PARTAGE et TRAVAIL était présente sur le Forum des Associations du 9 septembre dernier aux côtés des nombreuses autres associations salvetaines. Cette manifestation a permis aux nombreux visiteurs de mieux connaître la mission de notre association. En effet, avec le concours de l'Espace Emploi, depuis plus de 25 ans, l'association Entraide Partage et Travail s'engage aux côtés des demandeurs d'emploi pour leur permettre de retrouver le chemin de l'emploi pérenne. Les bénévoles et les permanentes de l'association sont à l'écoute de chaque personne en difficulté et leur proposent des missions de travail. Les conseillères en Insertion Professionnelle les aident à construire un parcours d'insertion, les orientent vers des ateliers et des réunions d'information afin de les préparer pour leur recherche d'emploi ou de formation. Leur passage dans l'association leur permet d'acquérir de l'expérience professionnelle, de dévelop-

per des compétences pour se confronter au monde du travail et d'améliorer leur confiance personnelle.

Vous êtes demandeur d'emploi, vous avez besoin d'une écoute attentive et bienveillante, d'un soutien pour vous accompagner dans votre parcours professionnel : Entraide Partage et Travail est votre interlocuteur ! Quelles que soient votre qualification, votre expérience, vous rencontrerez dans nos permanences des personnes soucieuses de comprendre votre situation et de vous aider à l'améliorer en vous mettant en contact avec les acteurs économiques du territoire.

En cette fin d'année toute proche, l'équipe d'Entraide Partage et Travail vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018 !

Contacts

Association ENTRAIDE PARTAGE ET TRAVAIL

Espace Emploi, Avenue St Exupéry,
31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES

Tél : 05 61 06 02 75

Mardi de 9h30 à 11h30 / Jeudi de 14h à 16h

E.mail: contact@entraide-partage.com

Site : www.entraide-partage.com



Traits et couleurs



Traits et Couleurs a présenté sa 23^{ème} exposition d'arts plastiques du 22 au 26 avril dernier à la Salle Boris Vian en présence de Madame Iborra, députée, de Madame Labat, adjointe au maire de la Salvétat Saint Gilles et de Madame Mireille Lorenzi artiste peintre, notre invitée d'honneur.

Cette manifestation offrait au regard des visiteurs près de 300 œuvres, toutes techniques confondues. Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir plus de 250 personnes ainsi que plusieurs classes d'enfants des écoles primaires.

D'après le vif intérêt constaté et bien souvent exprimé chez bon nombre d'entre eux, ce fut un réel succès et un moment d'exception pour nous, adhérents et organisateurs de l'événement.

Les lauréats cette année sont :

- > dans la catégorie Adultes:
- M Yann Argentin (peinture)
- Mme Cécile Lopez (créativité)
- Mme Martine Pradel (thème)
- M Jean-Jacques Dorne (photo)

> Dans la catégorie Adolescents :

- Valentin Gégoux
- Sarah Dubac

Merci à vous tous qui êtes venus nous rendre visite.

Mais qui sommes-nous ?

Traits et Couleurs est un atelier associatif accueillant des adultes et adolescents et animé par Mme Valérie Vernhet, artiste peintre qualifiée. Un grand nombre de techniques sont pratiquées et l'enseignement est personnalisé. Nous nous retrouvons 2h et demie par semaine à l'atelier situé au-dessus de la salle Boris Vian en fonction des horaires choisis, le mercredi après-midi étant consacré aux adolescents.

Quand et comment s'inscrire ?

L'inscription se fait en septembre pour une année scolaire. Toutefois, il est possible de nous rejoindre en cours d'année pour débuter ou poursuivre dans la technique choisie jusqu'en fin du dernier trimestre d'activité.

Si vous souhaitez nous rejoindre à la rentrée prochaine, contactez Mme Muriel Knoop, secrétaire de notre association, au 06 73 66 98 01 ou laissez-nous un message sur notre adresse mail traitsetcouleurs@laposte.net

Nous serons très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents pour une belle année d'expression artistique. Merci à vous tous qui êtes venus nous rendre visite.

Club VTT Salvétain

Le club VTT SALVETAIN est affilié à la FFCT et comporte une vingtaine d'adhérents tous amoureux de la nature et du VTT. Le club n'est pas orienté compétition, mais plutôt rando, raid et sorties entre clubs. Le club organise 1 fois par an et au mois de juin la fameuse rando vers l'ouest âgée de 25 ans, abordable pour tous en adaptant les distances ou l'allure à sa condition du moment et pour cela et pour le plaisir de tout le monde sont proposés plusieurs circuits 8-20-30-40 et 50km, un circuit de 8km est proposé pour les enfants.

Le fonctionnement du club est simple nous avons un forum d'échange sur Yahoo groupes :

http://fr.groups.yahoo.com/group/vtt_salvetain/?tab=s pour l'organisation des

sorties et un blog <http://randoverslouest.over-blog.net/>

Pour tout contact

Monsieur DARRE Patrick 06 76 90 61 86



Association

LA VOIE DU YOGA

Automne 2017, une rentrée sous le signe de la zénitude...

Un club, deux activités : yoga et atelier postural, des objectifs communs : vivre plus serein dans son corps et apaiser son mental.

L'Atelier Postural, animé par une kinésithérapeute, est une gym préventive visant à acquérir les gestes et mouvements pour préserver sa santé.

Voici, pour la rentrée, un conseil « forme » de l'Atelier Postural pour détendre vos yeux après un temps de lecture prolongée ou un temps devant l'écran :

- Installez-vous confortablement, par exemple sur une chaise, dos légèrement redressé, face à une fenêtre.
- Prenez le temps de sentir votre corps se détendre.
- Regarder alternativement un point au loin (à plusieurs mètres) et le bout du nez.
- Après quelques allers-retours de ce va-et-vient, frotter vos paumes de mains l'une contre l'autre et apposez-les devant les yeux fermés.
- Profitez-en pour respirer profondément. La respiration qui apaise et détend doit venir du diaphragme en engageant le bas de la cage thoracique, à l'inverse d'une respiration haute (au niveau du haut de la poitrine) qui contracte et accentue le stress.
- Enfin, retirez les mains, rouvrez les yeux.
- Vous pourrez ainsi reprendre vos activités de manière plus sereine.

La Voie du Yoga,

www.yoga-et-atelierpostural.com

06 77 97 56 00



Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Groupe d'opposition « La Salvetat Ensemble »

Finances communales

N'en déplaise au président de l'association culturelle BVS et conseiller municipal majoritaire, nous maintenons notre alerte sur l'inflation des dépenses (+7% / an) alors que les recettes n'ont augmenté que de 4%. Pour nos engagements de 2014, nous avons économisés 3M€ pour financer les investissements. L'équipe majoritaire BVS/PSC l'a dépensé en 2 ans ; elle n'a pas compris les recommandations de la cour des comptes et plonge la commune dans une situation critique.

Il est navrant que BVS/PSC découvre aujourd'hui les baisses des dotations de l'Etat, ce que tous les conseils municipaux de France connaissent depuis plus de 10 ans. BVS/PSC évoque aussi une charge financière que font peser les nouveaux salvetains sur les finances communales. C'est oublier que ces mêmes salvetains payent aussi des impôts locaux et engendrent des dotations.

Urbanisation

Monsieur le Maire a accepté un plan prévoyant la construction de plus de 100 logements par an sur notre commune. Il renie ainsi ses engagements de campagne et devient le « bétonneur de La Salvetat » en construisant plus que les 15 dernières années.

Nouvelle salle municipale

D'un coût dépassant les 200 000€ pour 80 m², cette salle est une catastrophe économique. Nous avons déjà construit des locaux neufs pour moitié moins cher sur des terrains communaux. L'équipe majoritaire ne connaît pas le patrimoine communal et ignore où se trouvent les terrains constructibles.

Le nouveau nom de cette salle aurait dû donner lieu à discussion dans le cadre d'une « commission urbanisme » ; mais non, la majorité municipale a fait le choix de donner à cette salle celui d'une manifestante militante de la CGT et du PCF tuée à Paris lors d'une manifestation en 1962 et qui n'a aucun lien avec notre région. A l'heure de la disparition de personnalités comme Simone Veil nous ne comprenons pas le choix fait par BVS/PSC sauf si c'est un choix idéologique.

Le château

Suite à une question posée lors du dernier conseil municipal, nous avons appris que pour empêcher que le château ne s'écroule le montant des travaux est passé de 550 000 € annoncés à 1 100 000 € HT. Combien cela va-t-il coûter réellement à la commune sachant que nous n'avons pas eu d'informations vérifiables sur la participation des institutions concernées par cette opération.

Expression de l'opposition

En voyant arriver l'échéance des prochaines élections municipales et face à l'échec de ses procès à répétition, le maire décide de supprimer la salle de réunion, octroyée conformément à la loi au groupe « La Salvetat Ensemble » pour la réduire au silence. Le prétexte invoqué est un faible taux d'utilisation et doit servir aux associations, et ce, malgré la création de 2 nouvelles salles.

Les élus de La Salvetat Ensemble

Pour nous joindre : lasalvetatensemble31@gmail.com

Groupe d'opposition Cap @venir

Expression libre du groupe Cap @venir remis sur la demande de la mairie le 26 Octobre 2017.

Chers Salvetains

La fin de l'année arrive à grands pas, il me semble donc opportun de vous présenter la synthèse de mes activités d'élu municipal, ainsi que mon analyse de la gestion communale 2017. À ce jour, il ne devrait rester encore qu'un seul conseil, celui-ci ne sera pas inclus dans cette analyse, car postérieur à ce texte. J'ai assisté à l'ensemble des conseils, soit 5 au total. Durant ces séances, nous avons traité 68 points regroupés par thème. Les thèmes les plus présentés sont l'urbanisation (29%), l'administration (28%) et les finances (25%). Mes prises de parole et de position sur l'ensemble de ces points sont de 65%, essentiellement dans le domaine des finances. 62% de mes votes ont été favorables et 38% ont été défavorables (je ne m'abstiens jamais). Sur les sujets de l'urbanisme et du social, je me suis souvent appuyé afin de valoriser mon vote sur les compétences respectives de M. CHAGNIOT et Mme FALIÈRES, je les en remercie. Le point noir concerne les délibérations en séance dans lesquelles les remarques de l'opposition sont systématiquement rejetées. Ce dictat de BVS est d'ailleurs instauré depuis leur élection. Ils ne supportent aucune remarque ni demande d'information, leurs rictus en séance en témoignent. Nous, élus minoritaires et non décisionnaires, n'avons que notre participation au conseil municipal pour agir. En cette seule occasion, nous devons veiller aux bons fonctionnements des organes et projets mis en place par l'équipe majoritaire. Nous devons cautionner la parfaite éthique des directives de M. le maire, même si cela lui déplait ! Pour ma part, eu égard à la dilapidation de nos finances, à l'absence de vision et de cohésion des projets, ainsi que de la conduite de la majorité envers nos agents, je ne peux pas cautionner cette politique BVS.

Je consacre bénévolement plusieurs journées à l'étude et la préparation des conseils. Ce travail est rendu difficile en raison de la restitution au dernier moment des pièces à l'ordre du jour du conseil. M. le maire communique à l'opposition les documents de préparation du conseil dans le délai minimal légal, soit seulement 7 jours avant celui-ci. L'autre difficulté est dans le manque de préparation de M. le maire : les documents sont mal scannés, des chiffres sont faux, des points de l'ordre du jour disparaissent ou apparaissent en séances. Néanmoins, je reste soucieux et respectueux du mandat qui m'a été confié. En cela, toutes mes activités sont systématiquement justifiées par des comptes rendus et partagés avec une communauté de Salvetains qui participent à ces travaux. Je reste également dans le cadre de mes fonctions, à l'écoute et à la disposition de tous les Salvetains. Bien que ceci ne soit pas encore visible des Salvetains, 2017 par sa gestion communale doit être qualifiée d'année bascule.

En effet, la gouvernance BVS de M. le maire a maintenant chaviré vers l'irréversible. Les décisions engagées sont aujourd'hui définitivement irréparables. Je soumets à votre réflexion quelques exemples. L'achat du château dont le coût de mise hors d'eau est maintenant passé à 1 350 000 € TTC. Bien que la somme soit conséquente, elle devra nécessairement être amplifiée afin de donner une fonction à ce bâtiment. Il faut comprendre que le coût de sa restauration totale ainsi que de sa mise aux normes et les transformations nécessaires à son utilisation sont volontairement ignorées par M. le maire, car le montant total en sera titanesque. Je suis également inquiet des maisons et appartements achetés par M. le maire. De par leurs transformations en lieux publics, ces bâtiments sont fixés définitivement dans notre patrimoine. L'achat de ces bâtiments étaient-ils nécessaires et urgents ? Y avait-il carence en structures associatives ou sociales ? Cet ensemble d'achats immobiliers réalisé en moins de trois ans est pour une bonne partie la raison de cette mauvaise gestion. L'autre conséquence de cette précipitation irresponsable se révèle dans l'alourdissement des charges d'activités de nos agents municipaux. Nos agents les ont assumés, bien que M. le maire ne les aient jamais anticipés. L'achat empressé de ce nouveau patrimoine grève notre budget d'investissement, mais de facto, plombe également nos coûts de fonctionnement de par l'augmentation de la maintenance qu'elle engendre. M. le maire a recruté cette année 7 personnes supplémentaires. Elles doivent être rajoutées au total des 108 agents (chiffres 2016) soit 115 agents. 55% des charges de fonctionnement sont allouées à la rémunération de nos agents en 2016. Contrairement aux promesses de M. le maire celles-ci vont donc encore augmenter en 2017. Au-delà de ce petit mensonge, ces excès dégradent irrémédiablement nos finances. Nos économies de 3M€ ont fondu, sans aucune création de ressource en contrepartie pour la commune. Les caisses sont vides, les dépenses s'envolent, M. le maire cherche déjà à excuser cette faillite par l'évocation d'un gouvernement trop rude. Il est même fort probable que ces déficits soient comblés par de nouveaux crédits. Cette débâcle repose essentiellement sur l'amateurisme de M. le maire et de son équipe. J'avais annoncé au printemps dernier, durant le vote du budget prévisionnel 2017, l'ensemble de ces points noirs. Dès 2018, l'irresponsabilité de BVS conduira notre commune à ne plus être maître de notre destin et certainement à une mise sous tutelle.

(L'ensemble des analyses et prises de positions sont disponibles à cette adresse, jlc.politique@gmail.com tel : 06.64.63.56.04).

MARCHÉ DE NOËL **Samedi 25** **Novembre**

de 14h à 21h

Espace
Boris Vian

 **3 halls**
d'exposition

 **Créateurs**
et produits
locaux

 **Animé par le Christmas Jazz Band**

 **Restauration par Atout Coeur**



Organisé par le CCAS

La Salvetat Saint-Gilles

DECEMBRE

Samedi 2 décembre 2017

BRADERIE AUX JOUETS

Espace Boris Vian, à partir de 13h30

Proposée par le Centre Communal d'Action Social (CCAS), le Centre Social Frédéric Chopin, le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) et le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS).

Samedi 9 décembre 2017

NOEL DES ENFANTS

Espace Boris Vian, 09h00

Plus d'infos p. 18

Proposé par le Centre Communal d'action Sociale (CCAS)

Dimanche 10 décembre 2017

RUGBY

Championnat Honneur Midi-Pyrénées

Le RCSP reçoit Portet

Équipe 2 : 13h30 / Équipe 1 : 15h00

Stade municipal

Mercredi 13 décembre 2017

CONCERT DES PROFESSEURS

Espace Boris Vian

Proposé par l'École de musique

Vendredi 15 décembre 2017

SOIREE ROCK

Entrée 9 € avec une boisson offerte et le vestiaire gratuit.

A partir de 21h30, Espace Boris Vian

Proposée par l'association Rock'N Roll Studio

Samedi 16 décembre 2017

ANIMATION DE NOËL

Vin et chocolat offert

Dès 15h00, Place des Hospitaliers

Proposée par l'association des commerçants et artisans de La Salvetat Saint-Gilles

LOTO

Ouverture des portes à 19h30

Espace Boris Vian, 21h00

Proposé par le Racing Club Salvetat Plaisance (RCSP)

Dimanche 17 Décembre 2017

THE DANSANT

avec l'orchestre BELLE K'DANSE

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

Lundi 18 Décembre

CONCOURS DE BELOTE

6€ la partie.

Salle D. BEDET

Proposé par le Club de l'Amitié

Jeudi 21 décembre 2017

ASSEMBLEE GENERALE

Salle annexe, 18h00

Proposée par l'association Gym Arts Martiaux Salvétains (GAMS)

Vendredi 22 décembre 2017

SPECTACLE DE DANSE

Espace Boris Vian, 20h00

Proposé par l'association Terpsi Danse

Dimanche 24 décembre 2017

VEILLEE DE NOËL

Espace Boris Vian, 19h30

Proposée par la Paroisse

Dimanche 31 décembre 2017

REVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Espace Boris Vian, 20h00

Plus d'infos p. 23

Proposé par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie. (FNACA)

JANVIER

Jeudi 4 Janvier 2018

ASSEMBLEE GENERALE

Espace Boris Vian, 10h

Proposée par le Club de l'Amitié

Dimanche 7 janvier 2018

RUGBY

Championnat Honneur Midi-Pyrénées

Le RCSP reçoit Saint-Juéry

Équipe 2 : 13h30 / Équipe 1 : 15h00

Stade Municipal

Dimanche 21 janvier 2018

RUGBY

Championnat Honneur Midi-Pyrénées

Le RCSP reçoit Saint-Affrique

Équipe 2 : 13h30 / Équipe 1 : 15h00

Stade municipal

Dimanche 21 janvier 2018

PORTES OUVERTES

Espace Boris Vian, 14h00

Proposées par l'association Atelier Jeunes Théâtre (AJT)

Vendredi 26 janvier 2018

CONCERT « BULLE D'ART »

Espace Boris Vian, 20h30

Proposé par l'association La Fée Bleue

Samedi 27 janvier 2018

REPAS SPECTACLE

Espace Boris Vian, 19h30

Proposé par le Comité des Festivités

Dimanche 28 janvier 2018

THE DANSANT

Avec l'orchestre ALDO FELICIANO

Espace Boris Vian, à partir de 14h30

Proposé par le Club de l'amitié

FEVRIER

Vendredi 2 février 2018

ASSEMBLEE GENERALE

Salle annexe Boris Vian, 18h00

Proposée par l'association Forum Solidarité

SOIREE ROCK

Entrée 9€ avec une boisson offerte et le vestiaire gratuit.

A partir de 21h30, Espace Boris Vian

Proposée par l'association Rock'N Roll Studio

Vendredi 9 février 2018

LOTO

Espace Boris Vian

Ouverture des portes à 18h30

Proposé par l'école Marie-Curie

Dimanche 11 février 2018

VIDE-ATELIER

Espace Boris Vian, 10h00

Proposé par l'association Les Touch A Tout

Samedi 17 février 2018

CONCOURS BELOTE

Espace Boris Vian, 20h00

Proposé par l'Amicale des joueurs de rugby

Dimanche 18 février 2018

THE DANSANT

Avec l'orchestre JP LAURENS

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

